

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 8 juillet 2016	N° 2016-386

Convocation du 1 juillet 2016

Aujourd'hui vendredi 8 juillet 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH
M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Michel LABARDIN à M. Jacques MANGON
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
M. Didier CAZABONNE à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Frédérique LAPLACE
M. Thierry MILLET à M. Eric MARTIN
Mme Christine PEYRE à Mme Dominique IRIART
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme. Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES à partir de 12h15
Mme. Emmanuelle AJON à M. Jacques GUICHOUX à partir de 12h55
M. Erick AOUIZERATE à Mme. Elisabeth TOUTON à partir de 13h05
Mme. Anne-Marie CAZALET à Mme. Maribel BERNARD à partir de 12h10

Mme. Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h45
M. Jean-Louis DAVID à M. Erick AOUIZERATE à partir de 12h35
M. Jean-Louis DAVID à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 13h05
Mme. Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h25
Mme. Michèle DELAUNAY à M. Serge TOURNERIE à partir de 13h15
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h50
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 13h20
M. Marik FETOUEH à Mme. Magali FRONZES à partir de 13h20
M. Franck JOANDET à M. Pierre HURMIC à partir de 12h15
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h55
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
M. Pierre LOTHaire à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme. Anne WALRYCK à partir de 12h10
Mme. Arielle PIAZZA à Mme. Anne BREZILLON à partir de 11h00
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h25
M. Fabien ROBERT à M. Daniel HICKEL à partir de 13h20

EXCUSE(S) :

Madame Marie-Christine BOUTHEAU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 13h25

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 8 juillet 2016	Délibération
	Direction générale des Territoires Mission contractualisation	N° 2016-386

Contrat de co-développement 2015-2017 - Adaptation des contrats - Décision - Autorisation

Monsieur Alain CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de co-développement 2015-2017 traduisent les actions à mettre en œuvre pour concrétiser les projets de territoire communaux et métropolitains tant dans le domaine de l'aménagement urbain, du développement économique, de la voirie, des déplacements que du développement durable.

L'article 6 des contrats prévoit la possibilité de faire des adaptations des contrats selon le principe de substitution d'actions, avec une action d'ampleur équivalente et de même niveau d'enjeux.

Le présent rapport concerne ainsi les ajustements des contrats demandés par les communes de Saint-Médard-en-Jalles, Carbon-Blanc et Le Bouscat. Ces demandes ont fait l'objet d'une instruction favorable des services concernés et de la mission contractualisation.

En conséquence, il est proposé de modifier les annexes 1 et 2 des contrats des communes concernées : (complément du tableau synthétique des fiches actions et fiches actions modifiées ou nouvelles).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n° 2015/0332 du 26 juin 2015 et son annexe autorisant Monsieur le Président à signer les 28 contrats de co-développement,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la démarche de contractualisation engagée entre Bordeaux Métropole et les communes au travers des contrats de co-développement doit se poursuivre.

DECIDE

Article 1 : la validation des adaptations aux contrats de co-développement 2015/2017 ci annexée,

Article 2 : autorise Monsieur le Président à signer un avenant avec les communes de Carbon-Blanc, Saint-Médard-en-Jalles et Le Bouscat.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 8 juillet 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 AOÛT 2016	Pour expédition conforme, le Conseiller,
PUBLIÉ LE : 2 AOÛT 2016	Monsieur Alain CAZABONNE

Annexe - liste des adaptations validées en commission identités communale et métropolitaine du 21 juin 2016
Contrat de co-développement 2015-2017

Communes	n°	Titre	Descriptif	Nature de la demande ou de l'évolution	Commentaires
Carbon Blanc	nouvelle fiche	"Etude d'aménagement d'un tourne à droite au niveau de la sortie de l'échangeur de l'A10, avenue de Bordeaux"	La commune demande une étude d'aménagement d'un tourne à droite au niveau de la sortie de l'échangeur de l'A10, avenue de Bordeaux. Les études (étude préliminaire et AVP) ainsi que la levée des préalables fonciers sont envisageables sur la fin de ce contrat.	courrier de demande de la ville Proposition de substitution : - Fiche action n°15 "étude urbaine sur le secteur sud de l'avenue François Mitterrand"	Accord de la commune
Carbon Blanc	Suppression de la fiche n°15	"étude urbaine sur le secteur sud de l'avenue François Mitterrand"		Suppression de la Fiche n°15	Accord de la commune
Carbon Blanc	FA n°6	"étude prospective : redynamisation du centre bourg"	Proposition d'intégration de la nouvelle méthode plus globale déclinée au travers des différents workshop.	Maintien de cette fiche action avec prise en compte de cette demande de modification	Accord de la commune
St Médard en Jalles	nouvelle fiche	"Etude déplacement à l'échelle du territoire communal"	La commune souhaite bénéficier d'une étude sur les déplacements à l'échelle du territoire communal. Cette étude permettra de venir alimenter l'étude de la Place de la République en cours ainsi que les évolutions du centre ville à venir, notamment autour du Bourdieu.	courrier de demande de la ville en date du 4/03/2016 . Le montant global de l'étude déplacement est de 18 000€. Proposition de substitution : - Fiche action n°30 "Aide au financement et à l'animation des projets communaux liés au développement durable". Cette fiche étant du même niveau d'enjeu communal que l'étude de déplacements demandée. Enfin, le montant estimé de la participation de BxM rattaché sur cette fiche n°30 est de 15 000€, approchant ainsi celui à inscrire pour l'étude de déplacement demandée par la commune (soit 18 000€).	Accord de la commune

St Médard en Jalles	Suppression de la fiche n°30	"Aide au financement et à l'animation des projets communaux liés au développement durable"		Suppression de la Fiche n°30	Accord de la commune
St Médard en Jalles	FA n°1	"Place de la République"	La commune souhaite faire évoluer le niveau d'engagement de cette fiche action n°1 "Réaménagement de la Place de la République" jusqu'à l'AVP.	courrier de demande de la ville en date du 4/03/2016 . Cette demande est sans impact financier sur l'action. Proposition de substitution : - Fiche action n°29 "Boucles vertes et locales ". Cette fiche est d'enjeu communal au même titre que celle de la Place de la République.	Accord de la commune
St Médard en Jalles	Suppression de la fiche n°29	"Boucles vertes et locales "		Suppression de la Fiche n°29	Accord de la commune
Le Bouscat	FA n°19	"Réaménagement de l'avenue de Tivoli (section Bvd 1er-Rue Ra. Poincaré)"	La commune souhaite une adaptation de cette fiche action en raison de la reprise du projet de création de la ligne D du tram, suspendu lors de l'époque des négociations de contrat. En effet, la réalisation des aménagements sur Tivoli doit être différée après les travaux du tram sur Libération : conservation de la partie levée des préalables, notamment foncier et abandon de la partie travaux.	Courrier de demande de la ville. Maintien de cette fiche action avec révision du niveau d'engagement : poursuite de l'AVP, levée des préalables fonciers. montant prévisionnel : 1 M d'euros. La réalisation des travaux de voirie sera différée sur le prochain contrat	Accord de la commune
Le Bouscat	nouvelle fiche	FA dénommée "réaménagement du carrefour Blum-Les Ecus"	En contrepartie de l'adaptation de la FA n°19, elle souhaite la réalisation d'un carrefour giratoire à l'intersection des rues Blum et les Ecus pour fluidifier le trafic en prévision de l'arrivée du tram.	Courrier de demande de la ville. Demande s'inscrivant dans les aménagements liés à la mise en oeuvre de la ligne D du tram et contribuant à la politique métropolitaine de réduction des carrefours à feux. montant prévisionnel : 550 000 euros. Création d'une nouvelle fiche action "Blum-les Ecus"	accord de la commune

Le Bouscat	FA n°7	"Aménagement de la friche ferroviaire Ravezies- La Vache"	La commune souhaite la modification de cette fiche avec la délégation de la maîtrise d'ouvrage de l'opération (devant être assurée par les communes de Bruges et du Bouscat en phase travaux) au profit de BxM	Courrier de demande de la ville. <u>Maintien de cette fiche action</u> avec prise en compte de cette demande de modification. L'enveloppe allouée à l'action reste stable.	Accord de la commune
------------	--------	--	--	--	----------------------